

**ARRETE MUNICIPAL  
PORTANT OUVERTURE AU PUBLIC  
D'UNE CRECHE COMMUNALE**

**14 avenue Ségusino**

**URBA N°2026-004**

Le Maire de la Commune de SAINT-JORY,  
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu le Code de la Construction et de l'Habitation et notamment les dispositions relatives aux établissements recevant du public (ERP) ;

Vu l'autorisation de travaux AT n° 0314902500014 délivrée pour le compte de la commune de SAINT-JORY le 19/02/2026 pour **l'aménagement d'une crèche communale en lieu et place de la halte-garderie existante avec augmentation de la capacité d'accueil de 5 places supplémentaires** ;

Vu l'avis avec prescriptions de la sous-commission départementale pour l'accessibilité (SCDA) du 17/02/2026 ;

**ARRÊTE**

Article 1<sup>er</sup> : L'ouverture au public de la crèche communale situé au 14 avenue Ségusino est autorisée à compter de la délivrance du présent arrêté.

Article 2 : Cet établissement est classé comme **établissement recevant du public (ERP) de catégorie 5, de type R**, conformément au règlement de sécurité relatif aux risques d'incendie et de panique dans les ERP.

Article 3 : L'établissement devra être exploité conformément aux à la réglementation en vigueur relative aux ERP, notamment en matière de sécurité incendie et d'accessibilité aux personnes handicapées.

Article 4 : Le responsable de l'établissement est tenu d'informer le maire de tout changement de destination, de modification des locaux ou d'usage temporaire non prévu.

Article 5 : Les services communaux sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera publié sur le site de la Commune.

Une ampliation sera transmise à :

- DDT accessibilité de la Haute-Garonne,
- SDIS de la Haute-Garonne,
- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Saint-Jory.

Article 6 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif, dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Fait à SAINT-JORY, le 04/05/2026.

Publié le : **06 MAI 2026**

  
Le Maire,  
Victor DENOUVION

